



# RAPPORT FINAL D'EXECUTION DU PROJET

## « Appui à la préparation de la mise en œuvre du cadre national d'investissement REDD+ en RCA et à la mobilisation de fonds auprès du CAFI »

Période du 01<sup>er</sup> AVRIL 2022 au 30 MARS 2023



*Travaux de synthèse d'un atelier de concertation sur les sources de déforestation*



*Femmes participantes à l'atelier de concertation (artisan minière, responsable d'ONG)*



*Travail de groupe de réflexion sur l'aménagement du territoire*



*Atelier de réflexion de groupe sur l'agriculture de subsistance à Bambio*

<p style="text-align: center;"><b>Titre du Programme &amp; Référence</b></p> <p>Titre du Programme REDD+: <b>Appui à la préparation de la mise en œuvre du cadre national d'investissement REDD+ en RCA et à la mobilisation de fonds auprès du CAFI</b></p> <p>Réf. du Programme (le cas échéant):</p> <p>Numéro de référence du Programme/MPTF</p> <p>Office: <b>MPTF N°127867</b></p>	<p style="text-align: center;"><b>Localité, Secteur/Thème(s) du Programme</b></p> <p>Localité : <b>Centrafrique / CNI REDD+</b></p> <hr/> <p>Secteur/Thème(s) : <b>CNI REDD+</b></p>
<p style="text-align: center;"><b>Organisations participantes</b></p> <p>AFD</p>	<p style="text-align: center;"><b>Partenaires de mise en œuvre</b></p> <p>TEREA/IRAM/SALVATERRA, Coordination Nationale Climat RCA</p>
<p style="text-align: center;"><b>Budget du Programme (US\$)</b></p> <p><b>Contribution du Fonds:</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <i>700 000 USD</i></li> </ul> <p><b>Contribution de(s) agence(s):</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• -</li> </ul> <p><b>Contribution du Gouvernement:</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• -</li> </ul> <p><b>Autres Contributions [donateur(s)]:</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• -</li> </ul> <p><b>TOTAL: 700 0000 USD</b></p>	<p style="text-align: center;"><b>Durée du Programme (mois)</b></p> <p>Durée totale (mois): 12</p> <p>Date de démarrage<sup>3</sup> : 02/04/2021</p> <p>Date de clôture originale<sup>4</sup> : 01/04/2022</p> <p>Date de clôture actuelle<sup>5</sup> : 31/03/2023</p>

## Table des matières

Liste des abréviations et acronymes .....	5
1. Données clés du programme.....	6
2. Résumé exécutif (maximum 1 page).....	7
3. Brève présentation du projet .....	8
3.1. Objectif Général .....	8
3.2. Objectifs spécifiques et résultats attendus du programme.....	8
3.3. Contexte du rapport.....	8
4. Réalisations.....	9
<b>Composante 1 : Conditions favorables à la conduite du dialogue pour la poursuite du partenariat CAFI – RCA .....</b>	<b>9</b>
<i>Activité 1.1 : Mise en place et fonctionnement de l'Assistance technique .....</i>	<i>9</i>
<i>Activité 1.2 : Mise en place des instances de pilotage .....</i>	<i>9</i>
<i>Activité 1.3 : Mise en place des comités de concertation et renforcement des capacités .....</i>	<i>10</i>
<b>Composante 2 : Dispositif de coordination de mise en œuvre du CNI visant à nourrir le futur dialogue politique entre la RCA et CAFI .....</b>	<b>10</b>
<i>Activité 2.1 : Appui technique et opérationnel auprès de la Coordination nationale climat .....</i>	<i>10</i>
<i>Activité 2.2 : Appui à la structuration de la lettre d'intention 'un dialogue à haut niveau basé sur la mise en œuvre du CNI .....</i>	<i>10</i>
<i>Activité 2.3 : Réflexion sur la structuration d'une éventuelle lettre d'intention, sa mise en œuvre, son suivi et son évaluation .....</i>	<i>11</i>
<b>Composante 3 : Études de préfaisabilité pour chacune des trois zones prioritaires pilotes .....</b>	<b>11</b>
<i>Activité 3.1 : Cadrage des études et analyse documentaire .....</i>	<i>11</i>
<i>Activité 3.2 : Organisation d'ateliers avec les comités de concertation .....</i>	<i>11</i>
<i>Activité 3.3 : Rédaction des rapports de préfaisabilité et restitution des résultats .....</i>	<i>12</i>
5. Résultats du projet .....	12
6. Exécution financière .....	12
7. Gestion participative .....	12
8. Thèmes transversaux.....	14
9. Gestion des risques .....	14
10. Modalités de suivi.....	14
11. Révisions opérées au cours du projet .....	15
12. Communication et promotion.....	15
13. Auto-évaluation du projet.....	16

14.	Difficultés rencontrées et mesures prises et leçons apprises .....	16
15.	Conclusion et recommandations.....	17
16.	Récapitulatif des livrables.....	17
17.	Annexes .....	18

## Liste des abréviations et acronymes

AFD	Agence Française de Développement
AT	Assistance Technique
BAD	Banque Africaine de Développement
BM	Banque Mondiale
CAFI	Initiative pour les forêts d’Afrique Centrale
CIRAD	Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement
CNC	Coordination Nationale Climat
CNI	Cadre national d’investissement
DEVURUR	Programme d’Appui au Développement Rural
FAO	<i>Food and Agriculture Organization</i> (Organisation des Nations Unies pour l’Alimentation et l’Agriculture)
FIDA	Fonds International de Développement Agricole
ICRA	Institut Centrafricain de la Recherche Agronomique
IFB	Industrie Forestière de Batalimo
IRAM	Institut de Recherches et d’Applications des Méthodes de développement
MEPCF	Ministère des Eaux, Forêts, Chasse et Pêche
ONG	Organisation non gouvernementale
OSC	Organisation de la Société Civile
PAPEUR	Programme d’appui à la promotion de l’entrepreneuriat en milieu urbain et rural
PDL	Plan de développement local
PDRSO	Projet de Développement Régional du Sud-Ouest
PFNL	Produits Forestiers Non Ligneux
PGRN	Projet de Gouvernance des Ressources Naturelles
PRODOC	Document de Projet CAFI
PTF	Partenaire Technique et Financier
RCA	République Centrafricaine
REDD+	Réduction des émissions de gaz à effet de serre liées à la déforestation et la dégradation des forêts, la gestion durable, la conservation et l’augmentation des stocks de carbone forestier
SE CAFI	Secrétariat Exécutif de CAFI
TEREA	Terre Environnement Aménagement
TNS	Tri-national de la Sangha
UE	Union Européenne

## 1. Données clés du programme

Titre du Programme & Référence	Appui à la préparation de la mise en œuvre du cadre national d'investissement REDD+ en RCA et à la mobilisation de fonds auprès du CAFI	
Numéro de référence du Programme/MPTF	MPTF N°127867	
Localité, Secteur/Thème(s) du Programme	Centrafrique / CNI REDD+	
Partenaires de mise en œuvre	AFD	
Organisations participantes	TEREA/IRAM/SALVATERRA	
Budget du Programme (USD)	653 211	
Durée totale programme (mois):	12	
Date d'approbation du programme par le Conseil d'administration de CAFI (dd.mm.yyyy):	2016	
Date de transfert de fonds par MPTF (dd.mm.yyyy):	22/07/2021	
Date de lancement officiel/Démarrage effectif (dd.mm.yyyy):	02/04/2021	
Date de clôture originale (dd.mm.yyyy)	01/04/2022	
Date de clôture actuelle (dd.mm.yyyy)	31/03/2023	
Décaissements au 31 décembre pour les rapports annuels au 30 juin pour les rapports semestriels	-	
Dépenses globales (USD) au 31 décembre 2023	653 211	
Taux de consommation de la 1 <sup>ère</sup> tranche	-	
Date de l'évaluation à mi-parcours le cas échéant	N/A	
Contact (Nom, titre, organisation participante et adresse mail :	Name: Anne CHETAÏLLE Responsable pays RCA Agence Française de Développement Address: 5 rue Roland Barthes - 75598 Paris Cedex 12 Email : <a href="mailto:chetaillea@afd.fr">chetaillea@afd.fr</a>	

## 2. Résumé exécutif

En vue de permettre au CAFI d'appuyer la mise en œuvre du Cadre national d'investissement (CNI) REDD+ de la République centrafricaine (RCA), il a été demandé à l'Agence française de développement (AFD) d'appuyer et de faciliter le dialogue politique entre le RCA et CAFI pour l'élaboration d'une Lettre d'intention adaptée au contexte particulier de la RCA et aux Termes de Références CAFI<sup>1</sup>. Ainsi, l'AFD a recruté une assistance technique (AT) afin de l'appuyer dans cette mission. Plus précisément, les objectifs de l'AT étaient les suivants :

- (i) La facilitation des arrangements institutionnels adéquats à mettre en place pour assurer la participation effective et l'appropriation des parties prenantes au processus d'élaboration et de validation de la lettre d'intention ;
- (ii) L'appui au Groupe technique de coordination, suivi et évaluation de la mise en œuvre de la Lettre d'intention ;
- (iii) La réalisation d'études de préfaisabilité pour des programmes dans trois zones pilotes identifiées dans le CNI.

Au cours de la prestation, les échanges interministériels de haut niveau initialement prévus pour établir l'organe de pilotage en charge de l'élaboration de la lettre d'intention n'ont pu avoir lieu faute de mobilisation des autorités compétentes. L'assistance technique n'a pas pu déployer les activités relatives à l'élaboration de cette lettre et a dû adapter certaines activités. Néanmoins, malgré ces adaptations nécessaires, l'AT a pu mener la plupart des activités prévues en matière de sensibilisation, de concertation et de coordination pour la bonne mise en œuvre du CNI, ainsi que les trois études de préfaisabilité.

Les résultats obtenus sont synthétisés ci-après :

- **Sensibilisation des populations et concertations avec les parties prenantes autour de la mise en œuvre du CNI:** Pendant l'exécution du projet, le principe de co-construction et la prise en compte des visions, des attentes, des capacités et des besoins de l'ensemble des acteurs ont représenté le socle de la réflexion menée avec toutes les parties prenantes. Des ateliers de formation aux enjeux liés au CNI, ainsi que des ateliers de concertation pour préparer les études de préfaisabilité dans chacune des zones pilotes ont été organisés. Un rapport a été rédigé sur l'ensemble de ces concertations et transmis au Secrétariat du CAFI.
- **Mise en place d'un dispositif de coordination de mise en œuvre du CNI visant à nourrir le futur dialogue politique entre la RCA et CAFI :** Le Groupe Technique de Travail a été créé en septembre 2022. Il rassemble 19 personnes ressources des différentes administrations, de la société civile, du secteur parapublic et du secteur privé. Ce GTT s'est réuni à cinq reprises pendant la prestation de l'AT. Ses membres ont été informés sur CAFI, sur le CNI, sur les activités de l'AT ainsi que sur les avancées des études de préfaisabilité.
- **Réalisation de trois études de préfaisabilités :** ces études dressent un diagnostic de l'état des forêts et des pressions dans les différentes zones concernées. En réponse, elles définissent une stratégie d'intervention, un mode opératoire, un plan de financement et

---

<sup>1</sup> Conformément à l'accord de subvention « CAFI Preparatory/Feasibility study grant », signé entre le gouvernement de RCA, l'AFD et le CAFI, le 31/03/2021.

une analyse des risques préliminaires. Enfin, elles identifient les sujets qui pourraient être approfondis si des études de faisabilité (PRODOC) venaient à être réalisées dans le cadre du CAFI. Ces trois études ont été transmises au Secrétariat du CAFI.

- **Diffusion des résultats produits par l'AT** : à la fin du projet des missions de restitution ont été organisées dans chacune des zones pilotes avec la présence des experts de l'AT et de la CNC. Cela a permis de présenter les résultats obtenus aux personnes qui ont participé au processus de construction de ces travaux, dans un souci de redevabilité et d'appropriation.

A l'issue de cette prestation et sur la base des travaux réalisés, il revient au Gouvernement Centrafricain de poursuivre le processus de dialogue avec le SE du CAFI sur la mise en œuvre du CNI REDD+.

### 3. Brève présentation du projet

#### 3.1. Objectif Général

L'objectif de l'intervention était d'appuyer CAFI et le gouvernement dans la poursuite des efforts du partenariat pour la mise en œuvre des mesures identifiées dans le CNI REDD+ grâce à :

- (i) La facilitation des arrangements institutionnels adéquats à mettre en place pour assurer la participation effective et l'appropriation des parties prenantes au processus d'élaboration et de validation de la lettre d'intention ;
- (ii) L'appui au Groupe de travail technique (GTT) de coordination, suivi et évaluation de la mise en œuvre de la Lettre d'intention ;
- (iii) La réalisation de 3 études de préfaisabilités pour les zones pilotes identifiées dans le CNI.

#### 3.2. Objectifs spécifiques et résultats attendus du programme

Les résultats attendus de ce projet d'assistance technique étaient les suivants:

- Résultat 1 : Les conditions pour la conduite d'un dialogue politique en vue de l'élaboration et la validation de la lettre d'intention sont réunies ;
- Résultat 2 : Un dispositif de coordination, suivi et évaluation de la mise en œuvre de la Lettre d'intention est mis en place et opérationnel ;
- Résultat 3 : Une étude de préfaisabilité pour chacune des trois zones prioritaires pilotes identifiées par le CNI REDD+ est réalisée;
- Résultat 4 : Les résultats du projet sont diffusés.

Pour garantir le succès et la durabilité du projet, il a été prévue une approche participative et inclusive.

#### 3.3. Contexte du rapport

La période sous revue est relative à l'ensemble du projet d'appui qui a démarré le 14 mars 2022 (date de signature du contrat) et s'est clôturé le 31 mars 2023. Elle est caractérisée pour les derniers mois du projet (janvier à mars 2023) par la réalisation des activités relatives à l'élaboration des trois études de préfaisabilité et les échanges avec le GTT (cf. arrêté en annexe) chargé de valider pour la contrepartie les rapports techniques.



La RCA continue de traverser une période de pénurie et d'inflation importante caractérisée par l'augmentation du prix des carburants et des produits de consommation. Par ailleurs, le contexte sécuritaire demeure volatile mais la région de Bangui, la forêt de Bangassou et la zone sud-ouest du pays n'ont pas connu de conflits armés majeurs durant la période.

Le Gouvernement centrafricain connaît des difficultés financières liées à la conjoncture internationale défavorable suite aux effets de la guerre en Ukraine mais aussi à cause de la suspension de la plupart des aides budgétaires des bailleurs de fonds.

Etant donné la spécificité de ce projet (assistance technique sur une année et non un programme classique associé au cadre de résultat CAFI et à une lettre d'intention), l'AFD a pris l'initiative d'adapter le canevas du rapport pour certaines sections à remplir jugées non applicables.

#### 4. Réalisations

Le démarrage de la mission de l'AT du consortium TERE-IRAM-SALVATERRA auprès de la CNC/MEDD a été effectif à partir du 09 avril 2022 pour une durée de 11 mois. Comme mentionné plus haut, les travaux des deux composantes de l'AT étaient initialement structurés autour de l'élaboration d'une lettre d'intention :

- Composante 1 : Conditions favorables à la conduite du dialogue politique pour l'élaboration et la validation de la lettre d'intention ;
- Composante 2 : Dispositif de coordination, suivi et évaluation de la mise en œuvre de la Lettre d'intention identifiée et validée.

Ces deux composantes ont été recentrées sur le dialogue CAFI-RCA, en lien avec la mise en œuvre du CNI. Ces composantes ont été reformulées comme suit :

- Composante 1 : Conditions favorables à la conduite du dialogue pour la poursuite du partenariat CAFI – RCA ;
- Composante 2 : Dispositif de coordination de mise en œuvre du CNI visant à nourrir le futur dialogue politique entre la RCA et CAFI.

Le rapport reprend la formulation finalement retenue par l'AT dans le déroulement de sa prestation.

#### **Composante 1 : Conditions favorables à la conduite du dialogue pour la poursuite du partenariat CAFI – RCA**

##### ***Activité 1.1 : Mise en place et fonctionnement de l'Assistance technique***

L'équipe de l'AT a été mise en place dès le démarrage de la mission avec l'arrivée du chef de mission au mois d'avril 2022 à Bangui. Celui-ci a été ensuite appuyé par les différents experts internationaux et l'expert technique local long terme. Ils ont été déployés auprès de la Coordination nationale Climat (CNC).

##### ***Activité 1.2 : Mise en place des instances de pilotage***

Le GTT a officiellement été créé le 9 septembre 2022. Trois instances se sont tenues et ont permis de donner des informations sur les avancées du processus et de recueillir des avis :

- 28 octobre 2022,
- 21 novembre 2022,
- 20 décembre 2022.

Les membres du GTT ont été très proactifs et ont participé de manière satisfaisante à la validation de la version finale des trois études de préféabilité.

### ***Activité 1.3 : Mise en place des comités de concertation et renforcement des capacités***

Cinq ateliers de formation se sont tenus en juillet 2022 afin de sensibiliser un groupe d'une quinzaine d'acteurs de tous les secteurs aux enjeux liés au CNI et d'engager une première réflexion sur la façon de lutter contre la déforestation tout en assurant un développement économique des populations:

- A Boali l'atelier s'est tenu les 1<sup>er</sup> et 2 juillet 2022 et a rassemblé 17 personnes de l'administration centrale et des acteurs de la société civile (15 hommes et 02 femmes);
- A Mbaiki l'atelier s'est tenu les 5 et 6 juillet 2022 et a rassemblé 17 personnes des administrations locales et déconcentrées et de la société civile (14 hommes et 03 femmes);
- A Bambio, l'atelier s'est tenu les 8 et 9 juillet 2022 et a rassemblé 20 personnes de l'Est de la Sangha Mbaéré (14 hommes et 06 femmes);
- A Nola, l'atelier s'est tenu 11 et 12 juillet 2022 et a rassemblé 16 personnes (14 hommes et 02 femmes) ;
- A Bangassou l'atelier s'est tenu les 22 et 23 juillet 2022 et a rassemblé 20 personnes de Bangassou et ses environs (15 hommes et 05 femmes).

Des compte-rendus de chacun de ces ateliers ont été élaborés et font partie des livrables transmis au SE CAFI. Au total, près de 90 personnes ont été formées dans les trois sites d'intervention identifiés par le CNI. Ces ateliers ont permis de fournir aux participants les bases d'une réflexion relative à la problématique de la déforestation dans différents secteurs : aménagement du territoire, agriculture, exploitation bois énergie et bois d'œuvre, mines.

## **Composante 2 : Dispositif de coordination de mise en œuvre du CNI visant à nourrir le futur dialogue politique entre la RCA et CAFI**

### ***Activité 2.1 : Appui technique et opérationnel auprès de la Coordination nationale climat***

L'assistance technique a réalisé son appui auprès de la CNC en mobilisant le point focal affecté par la CNC à chaque atelier de concertation et pour les différentes missions menées dans le cadre des études de préféabilité. La Primature devait initialement gérer la mise en place d'une coordination intersectorielle chargée de l'élaboration de la lettre d'intention. Cela n'ayant pas pu être fait, l'AT a mobilisé le GTT, créé lors de l'élaboration de la CNI, pour permettre de contribuer au dialogue public sur la mise en œuvre du CNI et également sur les études de préféabilité.

### ***Activité 2.2 : Appui à la structuration de la lettre d'intention 'un dialogue à haut niveau basé sur la mise en œuvre du CNI***

L'assistance technique a poursuivi son appui auprès de la CNC en mobilisant deux agents pour chaque atelier. L'AT a appuyé la réalisation de toutes les réunions du GTT dans le cadre de la validation des études de préféabilité. Cela a permis une information régulière et la participation au dialogue des ministères sectoriels concernés.

### ***Activité 2.3 : Réflexion sur la structuration d'une éventuelle lettre d'intention, sa mise en œuvre, son suivi et son évaluation***

Afin de garantir la pérennité du Groupe technique pour assurer ses tâches à l'issue du projet, l'AT devait définir les arrangements institutionnels, les ressources humaines et financières nécessaires à la mise en œuvre, au suivi et à l'évaluation de la lettre d'intention. Cette activité n'a pas pu être réalisée. En effet, pour structurer cette lettre d'intention, une coordination de haut niveau devait être mise en place dès le commencement de la mission afin d'orienter et impulser le dialogue public. Cependant, malgré plusieurs tentatives de l'AT auprès du Ministère de l'Environnement et du développement durable (MEDD) et de la CNC, cette instance indispensable à la structuration d'une lettre d'intention n'a pu être mise en place. Par conséquent, la mission de l'AT a dû être réorientée autour du dialogue pour la poursuite du partenariat CAFI – RCA comme expliqué précédemment.

### **Composante 3 : Études de pré faisabilité pour chacune des trois zones prioritaires pilotes**

#### ***Activité 3.1 : Cadrage des études et analyse documentaire***

L'équipe court terme en charge des études de pré faisabilité a commencé son travail à partir du 15 août 2022 et a achevé ses études en décembre 2022. Les travaux ont permis de cadrer l'intervention, de planifier les ateliers de concertation et de réaliser une consultation large des acteurs intervenant dans les trois zones pilotes.

#### ***Activité 3.2 : Organisation d'ateliers avec les comités de concertation***

Quatre ateliers de concertation se sont tenus au cours de cette période:

- L'un à Bangui rassemblant les parties prenantes de l'Ombella Mpoko ;
- L'autre à Mbaiki rassemblant les parties prenantes de l'Est Lobaye ;
- L'un à Bangassou rassemblant les parties prenantes du Mbomou ;
- L'autre à Nola rassemblant les parties prenantes de la Sangha Mbaéré.

Outre les ateliers, les experts ont eu de nombreuses interactions avec les parties prenantes des trois zones considérées. Dans la zone de Bangui, les experts ont pu échanger avec différents acteurs de la zone : artisans miniers, site de recherche forestière de Mbaiki, l'ICRA à Boukoko, Mairie de Pissa et de Mbata, transporteurs de bois à Bangui et exploitants artisanaux de bois à Mbata et Sekia, exploitants de Charbons sur les axes Boali et Damara, exploitants forestiers industriels Centra bois et IFB, Agroentreprises Horus, Centraforest et Palme d'or, petits exploitants agricoles intervenant dans le cadre des projets d'appui à la promotion de l'entrepreneuriat en milieu urbain et rural (PAPEUR) et au développement rural (DEVUR), etc.

Dans la Sangha Mbaéré les experts se sont rendus, à Nola, Bayanga, Salo, Mambéré, Bambio, etc. Dans le Mbomou seuls le chef de projet et l'AT national ont pu faire une visite de différentes structures et parties prenantes dans la forêt de Bangassou. Au cours de ces 2 missions, les experts ont pu rencontrer :

- Artisans miniers dans la zone de Nola, mais également entre Bakouma et Fodé ;
- Entreprises forestières industrielles dans la Sangha Mbaéré : SEFCA et STBC ;
- Communes de la Sangha Mbaéré (Nola, Bayanga, Salo) ;
- Artisans producteurs de bois d'œuvre dans la zone de Bangassou ;

- Nombreux exploitants agricoles et en particulier des producteurs de café et de cacao dans les 2 zones ;
- Structures villageoises de concertation mises en place dans le Mboumou par APN ;
- ONG internationales intervenant sur les aires protégées à savoir WWF (Parc Dzangha Sanga) et APN (Aire protégée de Chinko)

### **Activité 3.3 : Rédaction des rapports de préféabilité et restitution des résultats**

L'étude de préféabilité sur le bassin d'approvisionnement de Bangui a été transmise aux différentes parties le 4 décembre 2022 et validé en janvier 2023. Les préféabilités des zones de Bangassou et Sangha-Mbaéré ont été transmises aux parties prenantes au mois de janvier et validées en février 2023. Les rapports finaux ont été validés lors d'un atelier de haut niveau avec le GTT en mars 2023 et transmis au Gouvernement centrafricain.

Ces trois propositions de programmes répondent à 5 des 8 effets de CAFI (pratiques agricoles durables conduisant à moins de conversion des terres et une augmentation de la sécurité alimentaire ; alternatives durables aux pratiques actuelles du bois-énergie ; renforcement des institutions du secteur forestier pour une gestion durable des forêts ; réduction de l'empreinte globale des projets d'infrastructures et d'exploitation minière sur les forêts).

Les estimations budgétaires pour l'ensemble des zones d'intervention sont d'environ 32 millions d'euros (zone de Bangui = 13 M€, zone de la Sangha Mbaéré = 9 M€ et forêt de Bangassou = 10 M€) à mettre en parallèle avec un budget indicatif du CNI de près de 145 000 000 d'euros.

## **5. Résultats du projet**

N/A

## **6. Exécution financière**

Le contrat du consortium TEREА-IRAM-SALVATERRA a été signé le 14 mars 2022 pour une durée de 12 mois calendaire et un montant de 653 211 USD. Les paiements suivants ont été réalisés :

- 14 mars 2022 : transmission facture d'avance de démarrage d'un montant de 261 284,40 USD. Le paiement a été effectif au mois d'avril 2022.
- 15 novembre 2022 : transmission des rapports des ateliers régionaux de concertations avec la deuxième facture d'un montant de 195 963,3 USD. Le paiement a été fait le 05 février 2023.
- 15 novembre 2022 : transmission des rapports des ateliers régionaux de concertations avec la deuxième facture d'un montant de 130 642,20USD. Le paiement a été fait le 29 mars 2023.
- Le dernier paiement d'un montant de 65 321,10 USD été effectué en mai 2023.

Le reliquat du concours est de 994,61 USD.

## **7. Gestion participative**

Pendant l'exécution du projet, le principe de co-construction et la prise en compte des visions, des attentes, des capacités et des besoins de l'ensemble des acteurs ont représenté le socle de la réflexion menée par l'AT. Une attention spéciale a été portée à l'implication des acteurs locaux (administration décentralisée, villageois, artisans, OSC, etc.) qui représentent 75% des

personnes rencontrées. Les ateliers de formation et de concertation ont été organisés de façon à permettre une implication du plus grand nombre de parties prenantes. On peut ainsi retenir que :

- 307 personnes ont été consultées au cours d'entretiens en face à face, dans le cadre de réunions thématiques de quelques heures, ou dans le cadre d'ateliers de 2 jours dans les différents sites ciblés par le CNI (Boali, Bangui, Mbaiki, Bambio Nola et Bangassou) ;
- Les femmes ont représenté en moyenne 20% des personnes contactées (avec une représentation légèrement plus forte dans la zone de Bangassou et plutôt faible dans la Sangha Mbaéré de l'ordre de 15%).

Type de partie prenante	Bangui		Sangha Mbaéré		Bangassou	
	Total	Femme	Total	Femme	Total	Femme
<b>Administration centrale</b>	<b>28</b>	<b>3</b>	-	-		
<b>Administration déconcentrée</b>	20	5	22	2	16	2
<b>Administration territoriale</b>	11	2	3	-	7	-
<b>Secteur privé dont artisans</b>	35	4	9	1	15	3
<b>OSC</b>	25	1	5	1	14	3
<b>Projets et PTF</b>	38	13	16	6	15	5
<b>ONGI</b>	16	3				
<b>Villageois</b>	2	-	1	-		
<b>Parlement</b>	3	-	15		15	6
<b>Etablissement public</b>	2		3	1	1	1
<b>Education-recherche</b>	4	1	1	-	1	1
<b>Autorité traditionnelle</b>	6	2				
<b>Autorité traditionnelle</b>	-	-	1	1	1	1
<b>TOTAL hors administration centrale</b>	<b>137</b>	<b>30</b>	<b>71</b>	<b>11</b>	<b>71</b>	<b>17</b>
	Soit 22% de femmes		Soit 20% de femmes		Soit 24% de femmes	

- La figure suivante détaille la répartition par type d'entités et montre que 75% des personnes contactées l'ont été au niveau local (à l'extérieur de Bangui) :

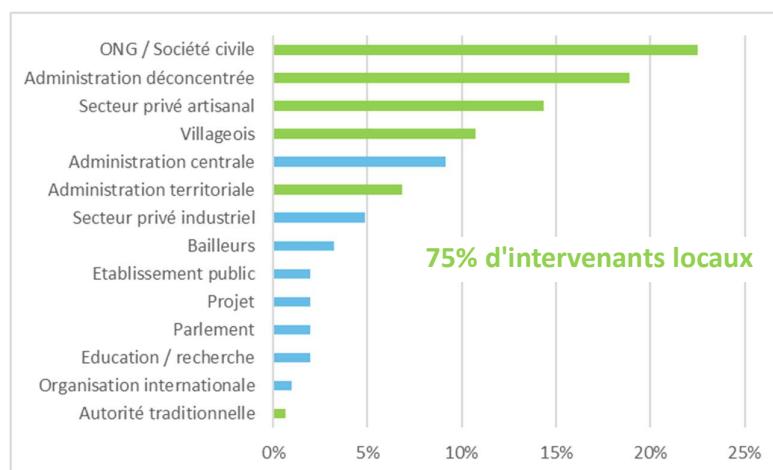


Figure 1 : Répartition des personnes rencontrées par type d'entité

## 8. Thèmes transversaux

Les questions de genre et de peuples autochtones ont été prises en compte à la fois dans la démarche participative et également dans les études de pré-faisabilité. Chacune de ces études comporte un premier diagnostic sur les inégalités femmes-hommes et des termes de référence genre et vulnérabilité à intégrer dans les termes de référence de futures études de faisabilité.

Ces études comportent également des éléments d'analyse sur les difficultés rencontrées par les populations peuhles dans la Sangha-Mbaéré et le Mbomou qui ont subi des mouvements de populations importants, entraînant des pertes de cheptel et les obligeant à se reconvertir dans le commerce. Les TDR susmentionnés visent également à approfondir le diagnostic sur les besoins des populations autochtones et leur place dans le CNI et potentiels programmes d'investissement.

## 9. Gestion des risques

Le projet ne présente pas de risques environnementaux et sociaux particuliers, se bornant à mener des études et réaliser du renforcement de capacités. Le principal risque est politique et sécuritaire en raison du contrôle par des groupes armés d'une partie du territoire centrafricain. Le risque d'image relatif à l'exploitation forestière non durable est présent mais relatif du fait de la modestie du financement et de son objet qui touche très indirectement l'exploitation industrielle.

Le projet ayant été mis en œuvre par l'AFD et sous la forme d'une subvention au consortium TERE, les marchés ont été passés en conformité avec les règles et procédures de l'AFD.

## 10. Modalités de suivi

En ce qui concerne l'AFD, le projet était suivi au sein de l'agence de Bangui, et à distance, au siège. Sur place, l'AFD a eu des échanges réguliers avec les représentants de l'AT (AT long-terme et chef de mission) et la CNC qui était l'interlocuteur principal pour la partie gouvernementale

centrafricaine. L'agence de Bangui a joué un rôle de facilitateur pour certaines prises de contact ou pour l'organisation de réunions avec la partie centrafricaine. Elle n'a pas pu prendre part aux missions de restitution terrain pour des contraintes logistiques liées à l'absence de places disponibles sur les vols intérieurs UNHAS.

En revanche, toutes les missions de terrain étaient suivies au retour par des réunions de restitution des résultats de la mission, avec des échanges sur les enjeux et perspectives relatifs au projet. Les comptes rendus de ces échanges étaient concrètement transmis de l'agence et aux collègues du siège pour le suivi opérationnel.

Le suivi de la mission de l'assistance technique s'est également fait à travers les échanges liés au reporting. Ainsi, les documents suivants ont été transmis et validés après des échanges entre l'AFD et l'assistance technique : un rapport de démarrage, 3 rapports trimestriels, les rapports des ateliers de concertation et de formation, les 3 études de pré faisabilité (zone de Bangui, forêt de Bangassou et Sangha-Mbaéré) et le rapport final de la mission.

Les contrôles de supervision se sont fait par l'agence qui a échangé avec la partie gouvernementale et les acteurs locaux pour avoir leur point de vue sur le déroulement de la mission d'assistance technique et faciliter également la résolution de certaines difficultés dans la mise en œuvre des activités : rencontre du directeur de l'agence de Bangui et du chargé de projet avec le ministre de l'Environnement et du développement durable pour exposer les difficultés et besoins d'appui de son ministère notamment pour la mise en place du Groupe Technique de Travail (GTT); plusieurs séances de travail avec les responsables de la Coordination Nationale Climat pour les inviter à s'investir davantage et appuyer l'exécution de certaines activités (missions de terrain); concertation avec les membres du GTT, etc.

## **11. Révisions opérées au cours du projet**

En réponse aux difficultés (manque de disponibilité des membres du GTT, problèmes logistiques pour les déplacements en province dans les zones d'insécurité, faible participation de certains acteurs notamment des femmes), le projet a dû s'adapter en réalisant les ajustements suivants :

- L'activité d'appui à la structuration de la lettre d'intention n'a pas pu être menée pour les raisons évoquées dans la partie 4 sur les réalisations ;
- A défaut de la mise en place du groupe de haut de niveau devant mener le dialogue public, le projet a travaillé avec le GTT de la CNI.

## **12. Communication et promotion**

A la fin du projet des missions de restitution ont été organisées dans chacune des trois zones pilotes avec la présence des experts de l'AT et de la CNC. Cela a permis de présenter les résultats obtenus aux personnes habitant les zones concernées. Environ une centaine de personnes au total sur les quatre sites de restitution ont participé au processus de construction de ces travaux, dans un souci de redevabilité et d'appropriation. Le projet ambitionnait de faire une communication de haut niveau avec la contrepartie pour impliquer les ministères sectoriels concernés par les études. Cet atelier final de présentation des résultats à haut niveau n'a pas pu se tenir dans le délai de la

mission malgré les efforts de l'équipe de l'AT qui a mobilisé toutes les ressources nécessaires. En effet, tous les contacts pris pour avoir une date consensuelle de restitution n'ont pas abouti par manque de disponibilité des personnalités concernés (Ministres sectoriels ou leur Directeurs de cabinet)

### 13. Auto-évaluation du projet

La mission de l'AT s'est déroulée de manière satisfaisante, même si le projet a accusé un an de retard par rapport à la date initiale d'achèvement. Les raisons de ce retard sont essentiellement les suivantes :

- Les échanges entre l'AFD avec le gouvernement et notamment le MEDD ont pris un certain temps. Il était nécessaire d'avoir une même compréhension de la mission et surtout que la partie gouvernementale s'entende sur le pilotage du dialogue. Il était initialement prévu que ce soit le cabinet du Premier ministre qui assure le leadership de ce dialogue pour éviter les difficultés de pilotage par le MEDD dont le leadership est parfois contesté par d'autres sectoriels. Finalement, il n'y a pas eu mise en place de cette instance de haut niveau chargé du pilotage du dialogue ;
- Le recrutement de l'assistance technique pour l'appui à la préparation du dialogue a connu également des difficultés puisque le processus de sélection a été infructueux une fois. A la reprise de l'appel d'offres, il a été nécessaire d'échanger suffisamment avec le secrétariat du CAFI sur le contenu du projet, sachant qu'avec le budget disponible et le délai imparti, on ne pouvait pas arriver à une Lol. Finalement, il a été convenu de s'en tenir à des études de pré-faisabilité dans les 3 zones pilotes et à l'amorçage du dialogue avec pour but que le gouvernement RCA et le secrétariat CAFI poursuivent les échanges à la fin du projet pour garantir la suite vers l'élaboration d'une Lol et la réalisation d'études de faisabilité pour les 3 projets en zones pilotes.
- Conformément au calendrier fixé, malgré des défis logistiques et parfois sécuritaires dans les zones du projet, l'ensemble des tâches incombant à l'assistance technique ont été mises en œuvre dans le calendrier prévu, avec quelques adaptations réalisées au démarrage de la prestation. L'exécution de la prestation est également jugée satisfaisante, en termes de mobilisation des acteurs pour les ateliers organisés aux niveaux local et national et du point de vue de la qualité des livrables. Il faut signaler que le travail avec la CNC s'est essentiellement fait avec l'expert détaché. L'AFD note que la difficulté de l'AT à mobiliser la CNC plus largement pour faire avancer certaines phases où il était nécessaire de mobiliser des acteurs de différents secteurs.

### 14. Difficultés rencontrées et mesures prises et leçons apprises

La mission de l'AT s'est déroulée de globalement façon satisfaisante mais a dû s'adapter dans un contexte centrafricain très fragile. Ainsi les attentes concernant les deux premiers résultats ont dû être reformulées, avec une suppression de la référence à la lettre d'intention. Comme expliqué plus haut, certaines activités ont également été adaptées telles que l'activité 2.2 - Appui à la structuration de la lettre d'intention et l'activité 2.3 - Réflexion sur la structuration d'une éventuelle lettre d'intention, sa mise en œuvre, son suivi et son évaluation. L'AT a pu renforcer les compétences de la CNC au travers des différents ateliers réalisés et la participation de la CNC aux



missions de terrain. Il y a eu des difficultés à mobiliser les membres du GTT en même temps, compte tenu des agendas divers. Ils ont tout de même pu participer à certaines actions (séances d'information, atelier de validation des études techniques) mais le GTT n'a pas été structuré de manière formelle pour poursuivre les échanges pour l'élaboration d'une lettre d'intention.

Par ailleurs, l'AT a rencontré des difficultés logistiques liés aux aléas climatiques qui ont entraîné des annulations de vols UNHAS pour les déplacements sur les sites en province. Cependant, les experts ont pu se rendre sur tous les sites mais avec parfois des retards ou des délais perturbés. Aucun incident sécuritaire ne s'est produit lors des différentes missions et toutes les activités prévues ont été globalement réalisées.

Les mesures d'atténuation par rapport à ces difficultés ont été les suivantes: relance du dialogue avec la contrepartie gouvernementale et le CAFI pour convenir de la nature de la mission modifiée compte tenu du contexte, appui à l'équipe de l'AT pour les réservations des vols des Nations-unies pour les missions de terrain et facilitation des mises en relation avec certaines parties prenantes du projet.

Les leçons apprises à l'issue de la mise en œuvre de cette action sont les suivantes : (i) il y a un réel défi à mettre en œuvre des projets dans certaines zones de la Centrafrique non pas seulement pour des raisons sécuritaires mais pour les difficultés d'accès par manque d'infrastructures (routes très dégradées, pas suffisamment de liaisons aériennes) ; (ii) la coordination sectorielle dans le secteur de l'environnement entre les différents départements est assez compliquée à mettre en œuvre dans le cadre de la CNI - REDD+, ce qui met en avant le besoin d'appui complémentaire pour l'améliorer ; et (iii) la Centrafrique présente un réel potentiel qui ne demande qu'à être valorisé dans le cadre du CNI-REDD+ par un dialogue entre les autorités gouvernementales et les partenaires techniques et financiers.

## 15. Conclusion et recommandations

La mission du Consultant s'est achevée à la fin du mois de mars 2023 par la mise à disposition du Gouvernement centrafricain des résultats des activités et lui permettre d'engager les discussions avec le CAFI pour la suite à donner à ces études de préféabilité. Les populations ont accueilli avec enthousiasme les échanges sur le CNI REDD+, soulignant ainsi l'importance d'assurer un suivi des résultats obtenus par la réalisation de projets dans les zones ciblées. Par conséquent, il apparaît important de poursuivre le dialogue entre CAFI et la RCA sur les suites à donner à ces études et la possibilité de mettre en œuvre des projets dans les 3 zones pilotes.

## 16. Récapitulatif des livrables

Composante 1 :	Date prévisionnelle initiale	Réalisation
Rapport de cadrage	Draft 10 mai 2022	<b>Final/validé : 30 mai</b>
Rapports de formation : un rapport récapitulatif par formation tenue	Après chaque formation	<b>Fait – Transmis</b>
Un rapport de synthèse des formations	Draft 1 <sup>er</sup> août 2022	<b>Fait - Transmis</b>

	Final 15 août 2022	
CR des ateliers de concertation	Après chaque atelier	<b>Fait – Transmis</b>
Un rapport de synthèse des ateliers	Final 15 octobre 2022	<b>Fait - Transmis le 14 novembre</b>
<b>Composante 2 :</b>		
Rapport d'activité trimestriel : 3	30 juin 2022 30 septembre 2022 5 janvier 2023	<b>Transmis le 30 juin</b> <b>Transmis le 30 septembre</b> <b>Transmis le 26 janvier</b>
Rapport final - Plan d'actions	30 mars 2023	<b>Transmis le 26 mars</b>
<b>Composante 3 :</b>		
Études de pré faisabilité : 3	Finalisé le 15 janvier 2023 Finalisé le 15 mars 2023	<b>– Transmis le 4 décembre : Bangui</b> <b>– Transmis le 27 mars 2023 : Sangha Mbaéré et Bangassou</b>
<b>Composante 4 :</b>		
Supports pour la restitution finale du projet : aux instances de pilotages et dans les régions	30 mars 2023	<b>Transmis le 03 avril 2023</b>

## 17. Annexes

*Méthodologie de l'étude*

*Tableau financier*

*Etude de pré faisabilité Zone de Bangui (transmis dans un fichier séparé compte-tenu de sa taille)*

*Etude de pré faisabilité Zone de Sangha-Mbaéré (transmis dans un fichier séparé compte-tenu de sa taille)*

*Etude de pré faisabilité Zone de Forêt de Bangassou (transmis dans un fichier séparé compte-tenu de sa taille)*

*Arrêté portant désignation des membres du GTT*

## Annexe 1 - Méthodologie de réalisation de la mission

La méthodologie mise en place est décrite en annexe. Elle a été régulièrement adaptée par rapport à la planification initiale<sup>2</sup> en particulier sur les ateliers de formation et de concertation afin de permettre une implication du plus grand nombre de parties prenantes possible. On peut ainsi retenir que :

- 307 personnes ont été consultées au cours d'entretiens en face à face, dans le cadre de réunions thématiques de quelques heures, ou dans le cadre d'ateliers de 2 jours dans les différents sites ciblés par le CNI (Boali, Bangui, Mbaiki, Bambio Nola et Bangassou) ;
- la liste des personnes contactées est donnée en annexe et leur répartition est détaillée dans le tableau suivant. Les femmes ont représenté en moyenne 20% des personnes contactées (avec une représentation légèrement plus forte dans la zone de Bangassou et plutôt faible dans la Sangha Mbaéré de l'ordre de 15%). Des considérations d'ordre sociologiques mais également liées au niveau d'éducation font que les femmes sont sous représentées tant dans l'administration que dans les OSC de manière générale dans le pays. Les propositions d'actions transversales ont pris en compte des mesures spécifiques pour s'assurer d'une meilleure représentativité spécifique des femmes dans la réalisation des futurs projets dans les zones pilotes.

Type de partie prenante	Bangui		Sangha Mbaéré		Bangassou	
	Total	Femme	Total	Femme	Total	Femme
<b>Administration centrale</b>	<b>28</b>	<b>3</b>	-	-		
<b>Administration déconcentrée</b>	20	5	22	2	16	2
<b>Administration territoriale</b>	11	2	3	-	7	-
<b>Secteur privé dont artisans</b>	35	4	9	1	15	3
	25	1	5	1	14	3
<b>OSC</b>	38	13	16	6	15	5
<b>Projets et PTF</b>	16	3				
<b>ONGI</b>	2	-	1	-		
<b>Villageois</b>	3	-	15		15	6
<b>Parlement</b>	2		3	1	1	1
<b>Etablissement public</b>	4	1	1	-	1	1
<b>Education-recherche</b>	6	2				
<b>Autorité traditionnelle</b>	-	-	1	1	1	1
<b>TOTAL hors administration centrale</b>	<b>137</b>	<b>30</b>	<b>71</b>	<b>11</b>	<b>71</b>	<b>17</b>
	Soit 22% de femmes		Soit 20% de femmes		Soit 24% de femmes	

- La figure suivante détaille la répartition par type d'entités et montre que 75% des personnes contactées l'ont été au niveau local (à l'extérieur de Bangui) :

<sup>2</sup> L'AT a démarré ses activités en avril 2022 pour une durée initiale de 10 mois finalement qui s'est montée à 12 mois. Un rapport de cadrage a été rédigé en mai 2022 contenant une méthodologie détaillée. C'est cette dernière qui a été adaptée en fonction des réalités de terrain rencontrées par l'AT.

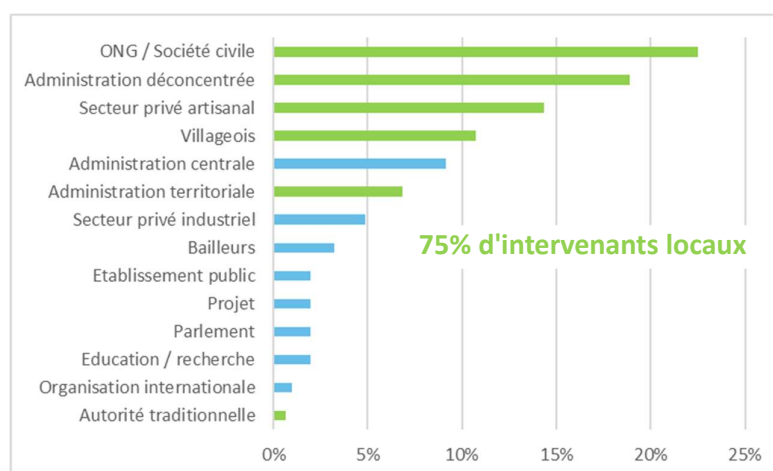
- Cinq ateliers de formation se sont tenus en juillet 2022 afin de sensibiliser un groupe restreint d'acteurs (une quinzaine) de tous les secteurs aux enjeux liés au CNI et d'engager une première réflexion sur la façon de lutter contre la déforestation tout en assurant un développement économique des populations :
  - À Boali, l'atelier a rassemblé des membres des administrations centrales et de certaines parties prenantes de l'Ombella Mpoko ;
  - À Mbaiki se sont réunis des acteurs de la Lobaye ;
  - À Bambio ont été rassemblés des acteurs de la partie Est de la Sangha Mbaéré ;
  - À Nola ceux de la partie Est jusqu'à Bayanga ;
  - À Bangassou ceux intervenant dans la Mbomou.
- Quatre ateliers de concertation ont été organisés dans le cadre de la préparation des

Figure 2 : Répartition des personnes rencontrées par type d'entité

études de faisabilité pour chacune des zones pilote. Ils ont rassemblé une quarantaine de personnes à chaque fois et ont permis de préciser les rôles des différents acteurs dans la déforestation et les actions à mener pour améliorer la situation ;

- Trois ateliers de restitution ont permis d'informer les acteurs des résultats des travaux réalisés.

Pendant l'exécution du projet, le principe de co-construction et la prise en compte des visions, des attentes, des capacités et des besoins de l'ensemble des acteurs ont représenté le socle de la réflexion menée par toute l'équipe de l'AT auprès de la CNC et des représentants de l'Etat ainsi que de toutes les parties prenantes. Une attention spéciale a été portée sur l'implication des acteurs locaux (administration décentralisée, villageois, artisans, OSC, etc.) qui représentent 75% des personnes rencontrées.





## Annexe 2 - Tableau financier

Le tableau financier type modèle du CAFI final est le suivant :

<b>MPTFO Project</b>	<b>Agency Project</b>	<b>UNDG Expense Category</b>	<b>USD Amount</b>
127867	Central African Republic Prepa	1	0.00
127867	Central African Republic Prepa	2	0.00
127867	Central African Republic Prepa	3	0.00
127867	Central African Republic Prepa	4	<b>653,211.00</b>
127867	Central African Republic Prepa	5	0.00
127867	Central African Republic Prepa	6	0.00
127867	Central African Republic Prepa	7	0.00
127867	Central African Republic Prepa	8	<b>45,794.39</b>
127867	Central African Republic Prepa	9	<b>700,000.00</b>
127867	Central African Republic Prepa	10	0.00
127867	Central African Republic Prepa	11	0.00
		Reliquat	<b>994,61</b>